



CH-3003 Berne, SEFRI

**Courrier A**

Aux responsables des examens professionnels  
fédéraux et des examens professionnels fédéraux  
supérieurs

Traité par : bjn  
Berne, le 28.11.2024

**Subventions fédérales en faveur des examens professionnels fédéraux et des examens professionnels fédéraux supérieurs – report de la mise à jour de la pratique de subventionnement**

Madame, Monsieur,

En mai 2024, le SEFRI a informé les organes responsables des examens professionnels fédéraux et des examens professionnels fédéraux supérieurs d'une adaptation de la pratique en ce qui concerne les subventions visées à l'art 56 de la loi sur la formation professionnelle. À la suite de cette annonce, plusieurs organes responsables nous ont posé des questions, que nous avons examinées avec eux dans le cadre de divers entretiens. De grandes différences sont apparues entre les organes responsables en ce qui concerne le financement de l'organisation des examens.

Les entretiens ont confirmé la nécessité d'adapter la pratique. Cependant, nous avons reconnu qu'il nous fallait plus de temps pour éclaircir certaines questions et lever les incertitudes. C'est pourquoi nous avons décidé de reporter d'un an la mise à jour de la pratique de subventionnement, dont la mise en œuvre était prévue en 2025. Cela donne à toutes les parties concernées davantage de temps pour se pencher sur les adaptations nécessaires et clarifier ensemble les questions en suspens.

Les directives existantes resteront donc en vigueur tout au long de l'année 2025. Les examens qui auront lieu en 2025 seront évalués et subventionnés par le SEFRI selon la pratique actuelle.

Une table ronde sur le thème du subventionnement des examens sera organisée par le SEFRI au cours du premier trimestre 2025. Les organes responsables particulièrement concernés y seront invités. Cet échange sera l'occasion d'éclaircir ensemble les questions qui continuent de se poser par rapport à l'adaptation de la pratique et au financement des examens fédéraux.

Le SEFRI entend toujours mettre en place une pratique de subventionnement des examens fédéraux à la fois simple et fiable de manière à assurer leur renforcement. Nous sommes convaincus que le dé-lai supplémentaire permettra de clarifier les différentes situations.

Nous vous tiendrons au courant des résultats de la table ronde et de tout autre développement. Si vous avez d'autres questions d'ici là, vous pouvez vous adresser à Monsieur Philipp Theiler, responsable de l'unité Financement et encouragement de projets (tél. 058 463 22 72 ; philipp.theiler@sbfi.admin.ch).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rémy Hübschi".

Rémy Hübschi  
Directeur suppléant  
Chef de la division Formation professionnelle et continue